

Lettre.

Numéro d'inventaire : 1979.36583

Auteur(s) : Georges Cuvier

Type de document : correspondance

Éditeur : non renseigné (Paris)

Période de création : 2e quart 19e siècle

Date de création : 1830

Description : Papier filigrané (lignes et coquille), parsemé de taches brunes. En-tête imprimé "Université de France Académie de paris".

Mesures : hauteur : 250 mm ; largeur : 198 mm

Notes : Cuvier, alors chancelier de l'Université, fait part des observations du conseil académique dont il est membre au président d'un comité académique à propos d'un règlement applicable aux écoles. Il lui demande d'entériner les modifications que le conseil a apporté à ce règlement sur les chapitres des modes d'enseignement (individuel ou mutuel) et des pratiques religieuses (messe du jeudi). La lettre est datée du 7 mars 1830.

Mots-clés : Etudes, statistiques, enquêtes relatives au système éducatif

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 3

Académie
de Paris.

Université de France.

Paris, 29 Mars 1830.

Monsieur le Président.

Vos observations à celle que j'avais en l'honneur de vous communiquée de la part universitaire sont parées être fournies à Son Excellence qu'il a la dernière fois marqué au sein de l'Assemblée, et pour cette raison qu'il me voit à propos d'agréer votre plaisir à ce sujet.

Ce conseil après avoir examiné vos observations avec le plus grand soin, a manifesté sa permission résolue. Il a pourvu que les modifications qu'il appuyait à votre règlement ne puissent nuire en rien à la discipline des étudiants ou à la surveillance du Comité ; que si nécessaire, dans quelques articles, le règlement fût équilibré, de sorte que la suppression des lois qui n'étaient pas conformes à l'application de l'enseignement et de l'application de l'ordre